

Québec, le 18 septembre 2012

Madame Anne-Marie Parent
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

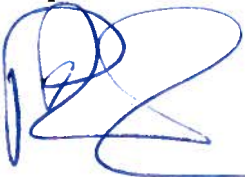
Madame,

Le 26 juillet 2012, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public concernant les projets de réserve de biodiversité pour sept territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, à compter du 27 septembre 2012.

Conformément aux dispositions de l'article 40 de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* et de l'article 10 des *Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M^c Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 18 septembre 2012

Monsieur John Haemmerli
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le 26 juillet 2012, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public concernant les projets de réserve de biodiversité pour sept territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, à compter du 27 septembre 2012.

Conformément aux dispositions de l'article 40 de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* et de l'article 10 des *Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M^e Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications